

# Rapport financier

## UMG Groupe VYV

EXERCICE 2024



Le présent rapport relatif à l'exercice 2024 est approuvé par le conseil d'administration en séance du 19 mars 2025.

GRUPE  
**vyv**



# Sommaire

<b>1. Rapport de gestion.....</b>	<b>3</b>
1.1 Compte de résultat.....	3
1.2 Bilan.....	8
1.3 Prise de participation .....	8
1.4 Périmètre de combinaison .....	8
1.5 Evènement post-clôture.....	9
1.6 Évolutions à venir.....	9
1.7 Affectation du résultat .....	9
1.8 Transferts financiers entre mutuelles et unions .....	9
1.9 Remboursement et indemnisation des élus .....	10
1.10 Rémunérations versées au dirigeant opérationnel .....	10
1.11 Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs.....	11
<b>2. Comptes annuels .....</b>	<b>15</b>
2.1 Bilan.....	15
2.2 Compte de résultat.....	17
2.3 Hors-bilan .....	18
<b>3. Annexe aux comptes annuels.....</b>	<b>19</b>
3.1 Faits marquants .....	19
3.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation.....	21
3.3 Changements dans les règles et méthodes de présentation .....	23
3.4 Notes sur le bilan et le compte de résultat .....	24
3.5 Éléments complémentaires.....	27



# 1. Rapport de gestion

## 1.1 Compte de résultat

En K€	31/12/2024	31/12/2023	Variation	%
Chiffre d'affaires	123 221	126 581	-3 360	-3%
Autres produits	16 476	14 903	1 573	9%
Frais généraux	-49 729	-55 029	5 300	-10%
Impôts et taxes	-7 399	-6 764	-635	9%
Charges de personnel	-69 696	-67 529	-2 167	4%
Dotations d'exploitation	-4 733	-3 536	-1 197	26%
Autres charges	-7 323	-7 667	344	-3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>817</b>	<b>959</b>	<b>-142</b>	<b>-4%</b>
Résultat Financier - "Meddle"	-817	-1 070	253	-7%
Résultat Exceptionnel	0	111	-111	85%
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Résultat Financier - hors "Meddle"	2 267	3 610	-1 343	15%
Impôts sur les sociétés	-122	-823	701	170%
<b>Résultat net</b>	<b>2 145</b>	<b>2 787</b>	<b>-642</b>	<b>7%</b>

Le résultat 2024 présente un bénéfice de 2.145 k€. Celui-ci s'explique par :

- Le résultat financier (hors émission de la dette) non répercuté aux affiliés : + 2.267 k€
- Une charge d'impôts sur les sociétés : - 122 k€

Les charges d'exploitation, nettes de refacturations, sont refacturées à l'Euro l'Euro aux affiliées de l'UMG.

### 1.1.1 Chiffre d'affaires / Contributions

En K€	Charges communes		Charges Propres		Coût de la Dette		Total
		%		%		%	
Harmonie Mutuelle	42 175	44,50%	19 536	70,71%	363	44,50%	62 074
MGEN	42 175	44,50%	5 665	20,51%	363	44,50%	48 204
MNT	9 762	10,30%	2 428	8,79%	84	10,30%	12 274
Mutuelle Mare Gaillard	332	0,35%	0	0,00%	3	0,35%	335
SMACL Assurances	332	0,35%	0	0,00%	3	0,35%	335
<b>Total</b>	<b>94 776</b>	<b>100,00%</b>	<b>27 629</b>	<b>100,00%</b>	<b>817</b>	<b>100,00%</b>	<b>123 221</b>

- La contribution des membres permet de financer les charges communes, et les charges propres (principalement issues de la Direction du développement) à chaque entité, refacturées en fonction de clés spécifiques.
- Le coût lié à l'émission de la dette, net des produits des placements issus de la dette, est refacturé selon la clé des charges communes.



### 1.1.2 Autres produits d'exploitation

En K€	31/12/2024	31/12/2023	Var
Refacturations / prestations de services	7 458	6 086	1 372
Mises à disposition	7 205	5 722	1 483
Transferts de personnel issus de mutuelles	104	489	-385
Reprise de provisions risques et charges	980	2 100	-1 120
Autres	729	506	223
	<b>16 476</b>	<b>14 903</b>	<b>1 573</b>

Ce poste comprend principalement les refacturations de charges, relatives à des prestations réalisées pour des entités du groupe (mises à disposition...).

L'augmentation des refacturations / prestations de services / mises à disposition, liée à l'élargissement de certaines activités (VYV 3, Mutex, VYV Protection Avenir, VYV Partenariat, VYV Services ...).

### 1.1.3 Frais généraux

En K€	31/12/2024	%	31/12/2023	%	Var
Services rendus par des entités du groupe	4 870	10%	6 560	12%	-1 690
Charges locatives	8 608	17%	9 821	18%	-1 213
Honoraires	12 703	26%	10 162	18%	2 541
Communication, partenariat, publicité	14 947	30%	18 826	34%	-3 879
Maintenance / sous-traitance informatique	3 969	8%	3 632	7%	337
Frais de déplacement / déménagement / réception	1 627	3%	2 034	4%	-407
Frais bancaires	16	0%	13	0%	3
Frais de forums, AG, Colloques	851	2%	1 707	3%	-856
Autres	2 138	4%	2 274	4%	-136
<b>Total</b>	<b>49 729</b>	<b>100%</b>	<b>55 029</b>	<b>100%</b>	<b>-5 300</b>

Le niveau de frais généraux est maîtrisé et conforme aux orientations budgétaires.

- Les « Services rendus par des entités du groupe », correspondent aux refacturations des frais de personnel des mutuelles affiliées qui travaillent pour le Groupe VYV.
- Les « charges locatives » incluent principalement les loyers et charges du Vyllage, siège social du Groupe VYV, ainsi que les loyers des sites en régions.
- La ligne « Honoraires » comprend notamment les coûts liés aux projets développés par le Groupe VYV.
- La diminution du poste « Communication, partenariat, publicité » de 3,9 M€ est principalement liée à l'arrêt du Festival VYV Les Solidarités.
- Le poste « Autres » comprend : les dépenses d'énergie, la documentation, l'entretien, les assurances, la télécommunication, des frais de recrutement...

### 1.1.4 Impôts et taxes

Ce poste comprend principalement la taxe sur les salaires, la CET (Contribution Economique Territoriale) et la taxe foncière.



### 1.1.5 Charges de personnel

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Rémunérations versées	42 146	40 355
Autres (variation des Congés payés, CET, indemnités, primes...)	2 224	3 840
Charges sociales	22 053	20 687
Autres charges de personnel (interressement, Abondement PEE...)	3 273	2 647
<b>Total</b>	<b>69 696</b>	<b>67 529</b>
<i>taux de charges sociales</i>	49,7%	46,8%

La ligne « Autres » inclut notamment les montants des provisions pour congés payés et compte épargne temps, qui ont été transférées par les mutuelles affiliées. Celles-ci ont fait l'objet d'une « refacturation » aux mutuelles, comptabilisée en transfert de charges, sans incidence sur le compte de résultat.

L'effectif à fin 2024 s'élève à 538 salariés (ou 532 en équivalent temps plein), contre 541 salariés fin 2023. Les 538 salariés se décomposent en 496 CDI, 7 CDD et 35 apprentis.

### 1.1.6 Dotations d'exploitation

Les dotations aux amortissements et aux provisions se décomposent comme suit :

- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles pour 1.517 k€, correspondant principalement à l'amortissement des licences et des coûts de développement liés aux projets informatiques ;
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles pour 437 k€ ;
- Dotations aux provisions pour risques et charges pour 2.479 k€ (litiges RH, provision CP arrêt maladie) ;
- Une dotation pour dépréciation de créance pour 300 k€.

### 1.1.7 Autres charges

Ce poste comprend principalement :

- Les redevances de licences informatiques (4.880 k€) ;
- La cotisation annuelle versée à l'UGM VYV Partenariat (1.397 k€).



### 1.1.8 Résultat financier

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts de la dette senior	-8 526	-8 526
Intérêts du TSR Mutex	3 835	3 835
Intérêts TSDI Groupe Arcade VYV	1 125	875
Intérêts Obligation Arcade	1 068	1 068
Intérêts Compte-courant VYV Invest	1 682	1 678
<b>Sous-total refacturé aux affiliés</b>	<b>-816</b>	<b>-1 070</b>
Autres intérêts, tombées de coupons	1 049	914
Intérêts du TSR SMACL Assurances	300	300
Intérêts du C/C SCI Groupe VYV	150	379
Intérêts DAT/CAT/Livrets	845	804
+/- values réalisées sur OPCVM	356	140
Coût de la cession SMACL SA (net de provision)	0	-2 354
Dépréciation SCI Groupe VYV	-2 700	
Dotations (-) / Reprises (+) de provisions	2 247	3 411
Surcote / décote (Obligations)	20	16
<b>Sous-total non repercuté aux affiliés</b>	<b>2 267</b>	<b>3 610</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>1 451</b>	<b>2 540</b>

#### 1.1.8.1 Résultat financier refacturé aux affiliés (- 816 k€)

- Les intérêts de la dette senior (- 8.526 k€), diminués des produits issus des placements affectés à la dette, sont refacturés aux affiliés (au prorata de leurs apports).
- L'augmentation du résultat financier est principalement liée au taux d'intérêt du TSDI Groupe Arcade VYV.

#### 1.1.8.2 Résultat financier non refacturé aux affiliés (+ 2.267 k€)

- Le résultat financier généré par les placements non issus de la dette senior, n'est pas repercuté aux affiliés et reste au sein de l'UMG.
- La baisse de ce résultat provient principalement de reprises de dépréciations (sur les lignes OPCVM/Obligataires) plus faibles qu'en 2023, ainsi qu'à une provision sur les titres de la SCI Groupe VYV.



### 1.1.9 Impôts sur les sociétés

En K€	31/12/2024
<b>Résultat avant IS</b>	<b>2 267</b>
<b>Réintégrations (charges non déductibles)</b>	
Variation des plus-values latentes OPCVM	817
Dépréciation SCI Groupe VYV	2 700
Provision Indemnités de départ en retraite	1 789
Provision pour risques et charges	144
Mécénat / Subventions	1 684
Autres	173
<b>Déductions (Produits non taxables)</b>	
Reprise de Provision sur OPCVM	-11
Provision C/C	-150
<b>Résultat fiscal - avant imputation déficit</b>	<b>9 413</b>
Imputation déficit reportable	-5 207
<b>Résultat fiscal - après imputation déficit</b>	<b>4 207</b>
<b>IS à 25%</b>	<b>-1 052</b>
Contribution sociale 3,3%	-9
Réduction d'impôt Mécénat (60%)	616
Crédit d'impôt famille	4
Regul IS antérieur (2023)	319
<b>Charge d'impôt</b>	<b>-122</b>

Le résultat fiscal est impacté par une dépréciation des titres de la SCI Groupe VYV, ainsi que par une dotation importante à la provision pour indemnité de départ en retraite. Compte tenu d'une imputation d'un déficit reportable antérieur, la charge d'impôt est limitée à 1.061 k€.

À cela, se rajoutent des réductions d'impôts (mécénat, quote-part de crédit impôt recherche du GIE SIHM), ainsi qu'une régularisation antérieure.



## 1.2 Bilan

En K€	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Immobilisations incorporelles	5 867	5 689	178
Immobilisations corporelles	908	1 127	-219
Immobilisations financières	565 733	564 220	1 513
Créances	74 619	75 478	-859
Trésorerie	7 492	6 768	724
Comptes de régularisation	2 195	2 580	-385
<b>Total Actif</b>	<b>656 814</b>	<b>655 862</b>	<b>952</b>
Fonds propres	105 767	103 622	2 145
Provisions risques et charges	9 681	7 731	1 950
Dettes financières	504 061	504 061	0
Dettes fournisseurs	16 358	19 769	-3 411
Dettes fiscales et sociales	20 207	20 067	140
Autres dettes	740	612	128
<b>Total Passif</b>	<b>656 814</b>	<b>655 862</b>	<b>952</b>

Le bilan est relativement stable par rapport à 2023

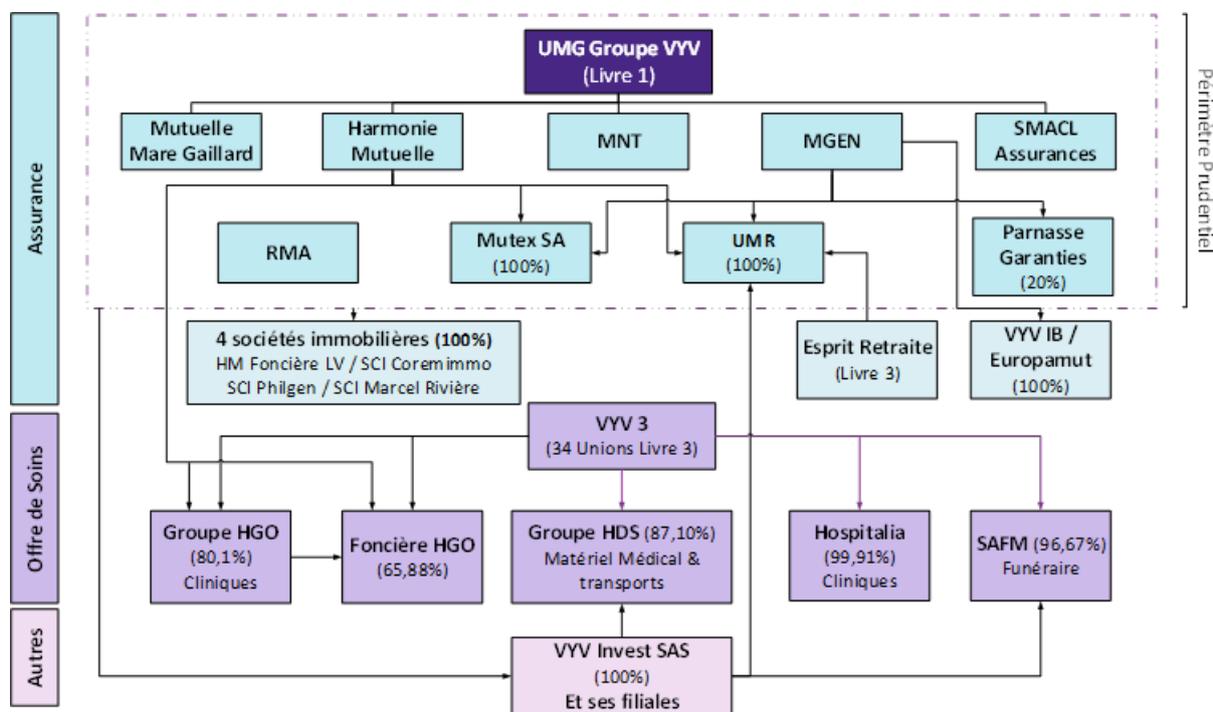
La baisse des « Dettes Fournisseurs » s'explique par une baisse des frais généraux sur l'exercice.

## 1.3 Prise de participation

L'UMG Groupe VYV a souscrit à l'augmentation de capital de la SCI Groupe VYV pour 1,7 M€.

## 1.4 Périmètre de combinaison

L'UMG Groupe VYV est définie comme étant l'entité combinante du groupe, et produit donc des comptes combinés. Le périmètre synthétique est présenté ci-dessous.



## 1.5 Evènement post-clôture

Néant

## 1.6 Évolutions à venir

Dans le cadre de son développement stratégique, le Conseil d'administration de l'UMG Groupe VVY a validé le projet de mise en place un groupe d'intégration fiscale, à effet du 1/1/2025, dont elle en sera la tête d'intégration, conformément aux dispositions des articles 223 A et suivants du Code général des impôts.

Cette intégration permettra la consolidation des résultats fiscaux avec ceux des autres entités du groupe et impliquera le dépôt de la première déclaration fiscale d'ensemble en mai 2026.

## 1.7 Affectation du résultat

L'assemblée générale aura à se prononcer sur l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice, soit + 2.145 k€ en « Report à nouveau », sur proposition du conseil d'administration.

Après affectation du résultat, les fonds propres de l'UMG Groupe VVY s'élèveront à 105.767 k€.

## 1.8 Transferts financiers entre mutuelles et unions

Néant



## **1.9 Remboursement et indemnisation des élus**

### **1.9.1 Sommes et avantages de toute nature, alloués aux membres des organes d'administration**

Le montant des indemnités brutes allouées aux élus s'élève à 274 062 € pour l'exercice 2024.

### **1.9.2 Frais de déplacement remboursés aux administrateurs**

Le montant des remboursements effectués aux élus s'élève à 8.875 € pour l'exercice 2024.

En application de l'article L114-17 du Code de la mutualité, un rapport sur les remboursements et indemnités versés aux administrateurs a été élaboré et une attestation spécifique sera établie par les commissaires aux comptes.

## **1.10 Rémunérations versées au dirigeant opérationnel**

Le montant des rémunérations versées au dirigeant opérationnel s'élève à 818.624 € pour l'exercice 2024.



## 1.11 Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs

Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
ANDRE	David	Administrateur Groupe VYV UMG Vice-président MNT	Membre du Conseil de surveillance de la SAFM 1er adjoint au Maire Commune d'Aussevielle
BABAULT	Florence	Administratrice Groupe VYV UMG Présidente du CORIP Groupe VYV UMG Présidente MGEN CS Administratrice et vice-présidente MGEN Union, MGEN, MGEN Ass Administratrice VYV Partenariat	Présidente MGEN Solutions et MGEN Prévention Administratrice Fondation de la route Membre suppléante CNAS
BALOGÉ	Jérôme	Administrateur Groupe VYV UMG Président SMACL SAM	Administrateur et Président SMACL Assurances SA Administrateur UGM Territoires d'avenir Maire Ville de Niort Président Niort Agglo
BANNY	Emilie	Administratrice Groupe VYV UMG Présidente Commission ESSEM UMG VYV Administratrice, membre du Comex et du Comité d'éthique et des mandats Harmonie Mutuelle Administratrice Union Harmonie Mutuelles Membre du Conseil de surveillance Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de vie	Membre du Conseil de surveillance SOLIFAP Administratrice suppléante et Vice-présidente ESS France Administratrice 13ème monde Vice-présidente déléguée, Présidente
BEE	Didier	Administrateur Groupe VYV UMG - vice président Président MNT Administrateur VYV 3 Président UGM Territoires d'avenir	Maire Commune Zudausques Administrateur et membre du Bureau EPF Hauts de France Vice-président EPCI CCPL Délégué EPCI SMLA
BLANCHETTE	Thomas	Administrateur Groupe VYV UMG - vice président Président Harmonie Mutuelle Administrateur Union Harmonie Mutuelle Administrateur VYV Partenariat Membre Comité des rémunérations et des mandats stratégiques UMG VYV	Président MUTEX SA
BONNEL	Mylène	Administratrice Groupe VYV UMG Présidente Commission influence et affaires Européennes Administratrice MGEN Partenaires Vice-présidente déléguée MGEN, MGEN Union, MGEN Ass, MGEN CS Administratrice FNMF	Administratrice UMR SA Administratrice Réseau Education et Solidarité
CAZIMIR	Guy	Administrateur et Vice-président Groupe VYV UMG Président Mutuelle Mare Gaillard	Administrateur VYV Invest Administrateur Maison Familiale Rurale Administrateur SLE CEPAC CE



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
CHABRISSOUX	François	<p>Administrateur UMG Groupe VYV</p> <p>Administrateur VYV 3</p> <p>Administrateur MGEN Union, MGEN</p> <p>Administrateur VYV 3 Pays de la Loire</p> <p>Membre de la commission accompagnement VYV 3</p> <p>Président de la commission Prévoyance épargne retraite</p>	<p>Vice-président AMPPS</p> <p>Administrateur VYV Invest</p> <p>Administrateur UMR</p> <p>Administrateur KRG Corporate (senioradom)</p> <p>Administrateur fonds de dotation Art sans exclusion</p> <p>Administrateur de l'association Réseau Education et Solidarité</p>
CHENUT	Eric	<p>Administrateur Groupe VYV UMG</p> <p>Administrateur MGEN Union, MGEN</p> <p>Président FNMF</p>	<p>Membre du conseil de surveillance Fondation de l'Avenir</p> <p>Administrateur Fonds Actions Addictions</p> <p>Administrateur Fondation 15-20 pour la vision</p>
CLARY	Anne-Julie	<p>Administratrice Groupe VYV UMG</p> <p>Administratrice VYV 3</p> <p>Administratrice Harmonie Mutuelle</p> <p>Présidente VYV 3 Sud-Est</p> <p>Administratrice MF PACA SSAM</p>	<p>Présidente Conseil de surveillance Harmonie Développement Services</p> <p>Présidente Arcade VYV SA</p> <p>Présidente Arcade VYV Nové SAS</p> <p>Administratrice SCCI Arcade VYV</p> <p>Administratrice CPH Arcade VYV SA HLM</p>
DERRIVES	Joël	<p>Administrateur et Président Commission santé Groupe VYV UMG</p> <p>Administrateur Harmonie Mutuelle</p> <p>Administrateur et 1er Vice-président VYV Partenariat</p> <p>Administrateur RMA</p> <p>Administrateur et Vice-Président UHMES</p> <p>Administrateur VYV 3 Sud-Est</p>	<p>Censeur VYV ES</p> <p>Administrateur CRESS Sud PACA</p> <p>Administrateur Mutualistes sans frontières</p> <p>Président Association de promotion des territoires grand Sud d'HM</p> <p>Membre UDES PACA</p> <p>Administrateur Arcade VYV (Arcansud et SFHE)</p>
GOUZOUQUEC	Stefan	<p>Administrateur Groupe VYV UMG</p> <p>Vice-président délégué VYV 3</p> <p>Administrateur VYV 3 Île-de-France</p> <p>Administrateur MGEN Union, MGEN, MGEN Action sanitaire et sociale, MGEN Centres de santé</p> <p>Vice-président et Administrateur MFP Action Santé Social</p>	<p>Administrateur APAJH</p> <p>Administrateur Maison DOC</p> <p>Président du conseil de surveillance de la SASOA</p>
JEANNEAU	Eric	<p>Administrateur Groupe VYV UMG</p> <p>Président UMR</p> <p>Administrateur MGEN, MGEN Union</p> <p>Administrateur et membre du Bureau FNMF</p> <p>Administrateur Esprit Retraite</p>	<p>Administrateur MUTEX SA</p> <p>Membre du CS SAS VYV Protection Avenir</p> <p>Administrateur Association ADERM</p> <p>Administrateur Association Arts et Vie</p>



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
JUNIQUE	Stéphane	<b>Administrateur Groupe VYV UMG - Président</b> Membre du Comex, du Comité des rémunérations et des mandats stratégiques, du Comité des risques Président VYV 3 Administrateur Harmonie Mutuelle Administrateur et Vice-président Union Harmonie Mutuelles Administrateur et Vice-président FNMF	Administrateur Fonds Addict'Aide Président SAS VYV Services Président Association VYV Solidaires Membre du Conseil de surveillance Fondation de l'avenir Membre du Conseil de surveillance Foncière Hospi Grand Ouest Administrateur SA ARCHE PROMOTION Administrateur SCCI ARCADE VYV Administrateur SA ARCADE VYV
LAMARRE	Frédérique	<b>Administratrice Groupe VYV UMG</b> Présidente Commission GVMMDT UMG VYV Administratrice MGEN Administratrice et membre du Bureau MGEN Union Administratrice MFP	
LE BRETON	Marie-Pierre	<b>Administratrice Groupe VYV UMG</b> Administratrice et membre du Bureau VYV Partenariat UGM Administratrice et membre du Bureau VYV 3 Administratrice FNMF Présidente VYV 3 Ile de France Administratrice et Vice-Présidente Harmonie Mutuelle	Présidente ANEM Membre suppléante Haut conseil égalité hommes femmes Membre suppléante du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale Présidente association ALVEIS Présidente association AGEF Présidente SCI Plaine Montjoie Administratrice du CESE
MAGLOIRE	Arnaud	<b>Administrateur Groupe VYV UMG</b> Administrateur et membre du Comité de mission Harmonie Mutuelle Administrateur et 1er vice-président Mutualité française SSAM Champagne Ardenne	Administrateur MUTEX SA Administrateur UMR Maire Ville de Sainte-Savine Vice-président en charge du développement durable Troyes Champagne Métropole Administrateur et Vice-Président Transports en commun de l'Agglomération Troyenne Administrateur et membre du Bureau Association des collectivités engagées dans l'ESS Administrateur Business Sud Champagne Administrateur SPL Immobilière Sud Champagne
MATHIEU	Sylvie	<b>Administratrice Groupe VYV UMG</b>	Vice-présidente SAM SMACL Assurances Présidente ADAVIE Personne qualifiée conseil d'administration de l'ARS Administratrice association tutélaire des Vosges
POULIQUEN SINA	Christine	<b>Vice-présidente VYV 3</b> Administratrice UMG Groupe VYV Administratrice VYV 3 Pays de la Loire Vice-Présidente VYV 3 Pays de la Loire - Pôle Personnes Âgées Vice-présidente déléguée Harmonie Mutuelle Administratrice Union Harmonie Mutuelles Administratrice FNMF	Administratrice Mutex Présidente Hospi Grand Ouest Présidente Hospi Foncière Grand Ouest Membre du Conseil de surveillance Visaudio Membre du Conseil de surveillance de la SASOA Administratrice association Aide à domicile pour tous



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
RONDOT	Isabelle	<b>Administratrice Groupe VYV UMG</b> Administratrice MGEN Administratrice MGEN Union Administratrice et Vice-présidente MFP Administratrice et Vice-présidente FNMF	Administratrice CIRIEC Administratrice Institut Montparnasse
SALABERT	Dominique	<b>Administrateur Groupe VYV UMG</b> Administrateur et Vice-Président en charge des finances Harmonie Mutuelle Administrateur Union Harmonie Mutuelle Administrateur MUTEX Union	Administrateur VYV INVEST Administrateur MUTEX SA Administrateur UMR SA Président SAS JURI 4 Directeur général JURI VS Membre du conseil de surveillance Harmonie foncière et lieux de vie Administrateur SAS BAUDOUIN Président GIE Synergie Mutuelles
SAVIGNAC	Matthias	<b>Administrateur Groupe VYV UMG - Vice-président délégué</b> Administrateur et vice-président délégué VYV 3 Administrateur et président Groupe MGEN Administrateur et président MGEN Union, MGEN Ass, MGEN CS, MGEN Partenaires	Président VYV INVEST Membre du conseil de surveillance VYV Conseil Membre du conseil d'administration HDS Président Fondation de l'Avenir Président et Administrateur Réseau Education et Solidarité
SENECHAL	Catherine	<b>Administratrice Groupe VYV UMG</b> Administratrice et 1 ère vice-présidente déléguée MNT Administratrice UGM Territoires d'avenir Administratrice UT de l'Allier Administratrice Mutaris Caution	Administratrice Mutex SA Administratrice VYV INVEST Administratrice UMR SA Trésorière Association de Prêt d'Appareillage aux Malades Paralysés Censeur Banque Française Mutualiste BFM
SORET VIROLLE	Claude	<b>Administratrice Groupe VYV UMG</b> Administratrice MNT Présidente du conseil de surveillance SAFM - LMO	
SOUQUET	Bertrand	<b>Administrateur Groupe VYV UMG</b> Administrateur MGEN, MGEN Union, MGEN Partenaires	Président ESPER Membre titulaire CNAS Administrateur ADOSEN Administrateur et Secrétaire général Fondation MGEN pour la santé (FESP) Président Association Institut Montparnasse



## 2. Comptes annuels

### 2.1 Bilan

#### 2.1.1 Actif (en euros)

Rubriques	Montants Bruts	Amortissements Provisions	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	26 023 340	21 034 759	4 988 581	3 814 026
Fonds commercial	0		0	0
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	878 591		878 591	1 874 493
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	367 775	312 690	55 085	155 380
Installations techniques, matériel, outillage	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	5 026 046	4 314 152	711 894	972 038
Immobilisations en-cours	141 181		141 181	0
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Titres de participation				
Autres formes de participations	262 871 912	2 699 900	260 172 012	261 171 912
Titres immobilisés autres que l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	293 383 619	3 353 059	290 030 560	285 935 489
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 530 071		15 530 071	17 112 824
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>604 222 534</b>	<b>31 714 559</b>	<b>572 507 975</b>	<b>571 036 162</b>
<b>STOCK ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Avances et acomptes versés sur commandes			0	0
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	15 327 083		15 327 083	17 353 414
Autres créances	59 671 177	379 381	59 291 796	58 124 087
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	7 491 851		7 491 851	6 767 541
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	123 645		123 645	158 043
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>82 613 756</b>	<b>379 381</b>	<b>82 234 375</b>	<b>82 403 085</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	266 759		266 759	217 211
Primes de remboursement des emprunts	1 804 500		1 804 500	2 205 500
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>688 907 549</b>	<b>32 093 940</b>	<b>656 813 608</b>	<b>655 861 958</b>



## 2.1.2 Passif (en euros)

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Fonds d'établissement	113 400 000	113 400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence: )		
Réserve légale		
Réserve statutaire ou contractuelle		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluctuation cours )	51 401	51 401
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	290 043	290 043
Report à nouveau	-10 119 773	-12 906 209
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>2 145 438</b>	<b>2 786 436</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>105 767 109</b>	<b>103 621 671</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provision pour risques	673 717	238 078
Provision pour charges	9 006 970	7 493 410
<b>PROVISIONS</b>	<b>9 680 687</b>	<b>7 731 489</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	500 000 000	500 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières divers	4 060 778	4 060 778
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 936 117	19 741 431
Dettes fiscales et sociales	20 207 125	20 067 421
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	421 800	27 467
Autres dettes	296 271	167 981
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	443 722	443 722
<b>DETTES</b>	<b>541 365 813</b>	<b>544 508 799</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>656 813 608</b>	<b>655 861 958</b>



## 2.2 Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	123 221 479		123 221 479	126 581 342
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>123 221 479</b>	<b>0</b>	<b>123 221 479</b>	<b>126 581 342</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			162 500	
Reprise sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			16 304 629	14 898 326
Autres produits			8 461	5 105
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>139 697 069</b>	<b>141 484 773</b>
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			49 729 001	55 029 752
Impôts, taxes et versements assimilés			7 399 581	6 764 321
Salaires et traitements			44 370 254	44 194 765
Charges sociales			25 325 562	23 334 727
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotation aux amortissements			1 954 053	2 734 955
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			0	0
Dotations aux provisions			2 778 760	800 709
Autres charges			7 323 326	7 666 872
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>138 880 538</b>	<b>140 526 102</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>816 531</b>	<b>958 671</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs immobilières et créance de l'actif immobilisé			10 019 466	9 542 217
Autres intérêts et produits assimilés			84 783	350 525
Reprise sur dépréciations et provisions, transferts de charges			4 607 434	8 410 743
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements			1 419 420	563 329
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>16 131 102</b>	<b>18 866 814</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			5 461 288	2 755 000
Intérêts et charges assimilés			8 155 271	8 148 716
Différence négative de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 063 636	5 423 415
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>14 680 195</b>	<b>16 327 131</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>1 450 907</b>	<b>2 539 683</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>2 267 438</b>	<b>3 498 355</b>



Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			50	134 150
Produits exceptionnels sur opérations en capital				1
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>50</b>	<b>134 151</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				22 572
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>0</b>	<b>22 572</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>50</b>	<b>111 579</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			122 050	823 497
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>155 828 221</b>	<b>160 485 738</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>153 682 783</b>	<b>157 699 301</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			<b>2 145 438</b>	<b>2 786 436</b>

## 2.3 Hors-bilan

Dans le cadre du remboursement de la dette obligataire de 500 M€ :

- Trois mutuelles se sont engagées à mettre en place une garantie de liquidité pour rembourser l'UMG Groupe VYV, dans les proportions suivantes :
  - Harmonie Mutuelle : 235 M€
  - MGEN : 235 M€
  - MNT : 30 M€
- En contrepartie, l'UMG Groupe VYV s'engage à mettre en place, si nécessaire, une dette en compte-courant pour rembourser les avances qui seront faites par ces mutuelles, lorsqu'elle le jugera nécessaire.



## 3. Annexe aux comptes annuels

L'UMG Groupe VYV est régie par le Livre I du Code de la mutualité. Elle a une vocation stratégique et prudentielle. Son activité principale consiste à :

- Prendre et à gérer des participations, au sens du 10° de l'article L. 310-3 du Code des assurances, dans des entreprises mentionnées aux articles L. 310-1 ou L. 310-1-1 du Code des assurances, ou dans des entreprises d'assurance ou de réassurance dont le siège social est situé hors de France ;
- Ou à nouer et à gérer des relations financières fortes et durables avec des entreprises d'assurance dépourvues de capital social, quelle que soit leur nature institutionnelle.

### 3.1 Faits marquants

#### 3.1.1 Notation de l'UMG Groupe VYV

Le 28 novembre 2024, Fitch Ratings a confirmé la note « A+ » de solidité financière du Groupe VYV. La perspective de notation est « Stable ». La note « A+ » concerne les entités suivantes :

- Harmonie Mutuelle
- MGEN
- Mutex
- MNT

Dans son évaluation, Fitch souligne quelques-uns des points positifs du Groupe VYV :

- Une position de leader en assurance santé en France,
- Une très forte solidité financière,
- Des résultats bénéficiaires attendus pour 2024,
- Un risque modéré sur les actifs,
- Une diversification des activités non-assurance,

La dette senior émise en Juillet 2019 est, quant à elle, toujours notée « A- ».

#### 3.1.2 Modification des clés de répartition des charges

A compter de l'exercice 2024, il a été décidé de réduire et de simplifier les clés de répartition des charges de l'UMG Groupe VYV. Historiquement, les charges étaient réparties selon 4 clés (1 commune, 3 propres). Les nouvelles clés sont les suivantes :

- Charges Propres : clé pour refacturer uniquement les coûts de la Direction Développement Grands Comptes (« DDCG »)
- Charges communes : clé pour refacturer tous les autres frais, à l'exception de ceux de la « DDCG ».

Ces clés sont fixées comme suit :



En K€	Charges communes	Charges Propres
Harmonie Mutuelle	44,50%	70,70%
MGEN	44,50%	20,50%
MNT	10,30%	8,80%
Mutuelle Mare Gaillard	0,35%	0,00%
SMACL Assurances	0,35%	0,00%
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

### 3.1.3 SCI Groupe VYV : augmentation de capital / dépréciation

Compte tenu de la situation prévisionnelle de la SCI Groupe VYV et des besoins de trésorerie qui en résultent, il a été décidé :

- De réaliser une augmentation de capital de 1,7 M€, souscrite intégralement par l'UMG Groupe VYV, faisant ainsi passer le capital social de 1,0 M€ à 2,7 M€ ;
- De déprécier intégralement la participation dans la SCI groupe VYV, impactant ainsi défavorablement les comptes de l'UMG Groupe VYV de -2,7 M€.

### 3.1.4 Provision des congés payés / arrêts maladie

Trois arrêts de la Cour de cassation du 13 septembre 2023 sont venus écartier les dispositions françaises en matière de congés payés et d'arrêt de travail, et confirmer le principe de primauté du droit de l'UE sur le droit national. Ces arrêts sont venus améliorer les droits des salariés aux congés payés en matière d'acquisition de congés payés pendant un arrêt de travail.

La loi DDADUE du 22 Avril 2024 a permis une mise en conformité du Code du travail avec le Droit européen.

Les incidences comptables liées aux dispositions de cette nouvelle loi ont été prises en compte. L'UMG Groupe VYV a ainsi comptabilisé une provision de 116 k€, portant à la fois sur des salariés présents au 31/12/2024 (89 k€), et sur des salariés ayant quitté l'entreprise (27 k€).

### 3.1.5 Impact du coût de la dette

Le coût global lié à l'émission de la dette s'élève à 0,8 M€ :

- - 8,5 M€ de charges financières (intérêt, amortissement de la prime d'émission),
- + 7,7 M€ d'intérêts des placements adossés à la dette (TSR Mutex, TSDI et obligation Arcade VYV, compte-courant VYV Invest)

Le coût net a été intégralement refacturé aux mutuelles affiliées.

### 3.1.6 Baisse des taux / impact sur les placements financiers

Les taux étant plus bas au 31/12/2024, qu'au 31/12/2023, l'ensemble de la valorisation du portefeuille obligataire / OPCVM s'est amélioré. Ainsi, la dépréciation importante constatée sur les OPCVM / Obligations fin 2023 a été reprise à hauteur de 1,4 M€.



## 3.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

### 3.2.1 Référentiel comptable et réglementaire

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur applicable à l'organisme (UMG – Livre I du Code de la Mutualité), résultant du règlement ANC n°2018-06 dans sa version applicable au 31 décembre 2024 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et des adaptations prévues par le règlement CRC n°2002-07 du 12 décembre 2002 relatif au plan comptable des mutuelles relevant du Code de la Mutualité et n'assumant aucun risque d'assurance ni de réassurance.

Compte tenu du fait que les affiliés à l'UMG présentent leurs comptes selon le plan comptable assurance (Règlement ANC n°2015-11 du 26 novembre 2015, dans sa version applicable au 31 décembre 2024) et que l'activité assurance est prépondérante dans le « Groupe VYV », le référentiel comptable applicable pour la production des comptes combinés consolidés est le plan comptable assurance.

Par ailleurs, conformément à la position du CNC (Conseil national de la comptabilité) (avis CU 2001-A), il est rappelé que chaque structure présente ses comptes dans son référentiel propre.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

### 3.2.2 Méthodes d'évaluation

#### 3.2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût d'acquisition (valeur brute). Ces éléments ne sont pas réévalués.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation : 5 ans (linéaire).

#### 3.2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition (valeur brute). Ce coût correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments ne sont pas réévalués.

L'amortissement a été calculé sur la durée d'utilisation des biens : 5 ans (Linéaire).

#### 3.2.2.3 Immobilisations financières

Les placements financiers regroupent les titres cotés et non cotés (notamment les titres de participation), les SICAV et les parts de fonds communs de placement, les obligations cotées et non cotées, les livrets ainsi que les dépôts.



Leur valeur d'inscription à l'actif correspond à leur valeur d'achat ou à leur valeur nominale. Les cessions sont traitées selon la méthode FIFO (First In, First Out) pour les valeurs mobilières de placement.

Leur valeur de réalisation est déterminée comme suit :

- Titres cotés : dernier cours coté du jour de l'inventaire,
- Titres non cotés : valeur d'utilité obtenue via une approche multicritère (DCF, multiples boursiers, multiples transactionnels, expertises...),
- SICAV et parts de FCP : dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire,
- Autres placements : valeur comptable éventuellement dépréciée.

À noter que :

- Le poste « Immobilisations financières » comprend les placements financiers ayant vocation à être détenus à long terme (SICAV, Obligations...) ;
- L'UMG Groupe VYV a pris l'option d'appliquer le dispositif de surcotes/décotes sur les titres amortissables ;
- L'UMG groupe VYV n'étant pas une entité d'assurance, est soumise au Plan Comptable Général, et doit donc déprécier les placements dès le 1<sup>er</sup> euro de moins-value latente.

#### 3.2.2.4 Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est comptabilisée, en cas d'éventuelles difficultés de recouvrement.

#### 3.2.2.5 Disponibilités

Ce poste comporte les comptes bancaires (trésorerie courante).

#### 3.2.2.6 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant reste incertain. Les principales méthodes relatives aux provisions comptabilisées sont :

- Provision pour indemnités de départ en retraite : la méthode utilisée est la méthode prospective, dont les principaux paramètres sont :
  - Âge de départ : calculé en fonction de l'âge de début d'activité et du nombre de trimestres (fonction de la génération) afin d'obtenir le taux plein,
  - Table de mortalité INSEE TD-TV 19-21,
  - Coefficient de revalorisation des salaires : 3,0% pour les cadres et les non-cadres,
  - Taux d'actualisation 3,16% (IBOXX Corporate AA10+ au 30 novembre 2024).
- Provision pour médailles du travail : la méthode appliquée est celle du prorata (préconisation CNCC). Les paramètres sont identiques à ceux de la provision pour indemnités de départ en retraite, à l'exception du taux de revalorisation (0%).



## 3.3 Changements dans les règles et méthodes de présentation

### 3.3.1 Changements dans les règles comptables

Néant

### 3.3.2 Changements dans les règles d'évaluation

Certains coûts projets, comptabilisés en immobilisations incorporelles avaient commencé à être amortis sur 3 ans, alors que leur durée d'usage est sur 5 ans. Il a donc été procédé à une modification des durées d'amortissement.

Les biens concernés présentaient les caractéristiques suivantes :

- Valeur brute : 3.425 k€
- Amortissements antérieurs (fin 2023) : 2.100 k€
- Valeur nette comptable fin 2023 : 1.325 k€
- Dotation théorique 2024 (amortissement sur 3 ans) : 787 k€
- Dotation comptabilisée 2024 (amortissement sur 5 ans) : 356 k€
- Impact du changement : + 431 k€

### 3.3.3 Changements dans les règles de présentation

Néant



## 3.4 Notes sur le bilan et le compte de résultat

### 3.4.1 Immobilisations incorporelles

En K€	Acquisitions				31/12/2024
	31/12/2023	/ Dotations	Transfert	Cessions	
Valeur brute	23 332	816	1 875		26 023
Immobilisations en cours	1 875	879	-1 875		879
Amortissements	-19 518	-1 517			-21 035
<b>Valeur Nette Comptable</b>	<b>5 689</b>	<b>178</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 867</b>

Les immobilisations incorporelles, en valeur nette comptable, comprennent principalement les coûts relatifs aux projets interopérabilité, GERICAU (conformité - contrôle interne), VEGA, MIND et SAP-FC (reporting prudentiel S2) et JUMP (base d'actifs commune).

Les immobilisations en cours concernent principalement des projets de la DSI (interopérabilité, mise en place de services digitaux, plateforme de souscription et d'intermédiation).

### 3.4.2 Immobilisations corporelles

En K€	Acquisitions				31/12/2024
	31/12/2023	/ Dotations	Transfert	Cessions	
Valeur brute	5 317	77	0		5 394
Immobilisations en cours	0	141	0		141
Amortissements	-4 190	-437			-4 627
<b>Valeur Nette Comptable</b>	<b>1 127</b>	<b>-219</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>908</b>

Les immobilisations correspondent principalement aux travaux d'aménagement et au mobilier des sites en province (Angers, Nantes, Orléans), ainsi qu'à du matériel informatique.



### 3.4.3 Immobilisations financières

En K€	Valeur brute	Dépréciation	Intérêts courus non échus	Valeur nette comptable	Surcote/decote	Valeur nette de surcote/décote	Valorisation	Plus-value latente
Titres VYV Invest	260 167			260 167		260 167	336 501	76 334
Autres titres (SCI Groupe VYV...)	2 705	-2 700		5		5	5	0
OPCVM monétaires	2 619			2 619		2 619	2 633	14
OPCVM obligataires	29 190	-49		29 141		29 141	30 785	1 644
OPCVM actions	3 755	-24		3 731		3 731	4 050	319
OPCVM diversifiés	3 801			3 801		3 801	4 269	468
OPCVM Broceliande	500			500		500	500	0
FCT Smart Tresco	993	-993		0		0	0	0
TSR / TSDI (Mutex - Arcade)	195 000		772	195 772		195 772	195 772	0
TSR SMACL	10 000		132	10 132		10 132	10 132	0
Obligations Corporate	45 570	-2 287	505	43 788	13	43 801	43 946	145
Obligations d'Etat	1 956		4	1 960	130	2 090	2 549	459
Compte / dépôts à terme	0		0	0		0	0	0
Livrets	13 268		800	14 068		14 068	14 068	0
Cautions	48			48		48	48	0
<b>Total</b>	<b>569 572</b>	<b>-6 053</b>	<b>2 213</b>	<b>565 732</b>	<b>143</b>	<b>565 875</b>	<b>645 258</b>	<b>79 383</b>

- Les immobilisations financières sont classées en « haut de bilan » compte tenu de l'intention de détention à long terme pour garantir la solidarité financière entre les membres.
- Les titres de participation correspondent principalement aux titres VYV Invest (54,96% du capital).
- De même, les plus-values latentes portent principalement sur VYV Invest.
- Les surcotes/décotes, pour 143 k€, sont comptabilisées en compte de « régularisation » et « autres dettes ».

### 3.4.4 Créances

En K€	Montant
Affiliés : solde de la contribution annuelle	15 327
Compte-courant VYV Invest	44 740
Compte-courant SCI Groupe VYV	3 900
Autres entités Groupe - Mises à dispo., prestations de service	10 128
Fournisseurs débiteurs	453
Créances fiscales et sociales	450
Dépréciation	-379
<b>Total</b>	<b>74 619</b>

A l'exception des comptes courants VYV Invest et SCI Groupe VYV, les créances sont toutes inférieures à 1 an.

### 3.4.5 Charges constatées d'avance

Ce poste s'élève à 124 k€ et correspond à des licences et de la maintenance payées en 2024 pour la période 2024/2025.

### 3.4.6 Prime de remboursement des obligations

Ce poste comprend notamment la prime d'émission liée à la dette qui s'amortit sur 10 ans (4 010 k€ en valeur brute, amorti à hauteur de 2 205 k€).



### 3.4.7 Fonds propres

En K€	31/12/2023	Affectation du résultat	Résultat	31/12/2024
Fonds d'établissement	66 680			66 680
Fonds de solidarité	46 720			46 720
Réserve de solvabilité	51			51
Autres réserves	290			290
Report à nouveau	-12 906	2 787		-10 119
Résultat	2 787	-2 787	2 145	2 145
<b>Total</b>	<b>103 622</b>	<b>0</b>	<b>2 145</b>	<b>105 767</b>

Le résultat 2023 a été affecté en « Report à nouveau », conformément à la décision d'assemblée générale.

Les fonds propres se décomposent comme suit :

- Apport des mutuelles affiliées en fonds d'établissement / de solidarité en septembre 2017 : 114.700 k€
- Apport à VYV Coopération (imputé sur le fonds d'établissement en septembre 2017) : - 4.900 k€
- Apports de SMACL et CHORUM au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : + 4.600 k€
- Apports à la Mutuelle Mare-Gaillard en 2023 : - 1.000 k€
- Réserves antérieures : - 9.778 k€
- Résultat de l'exercice : + 2.145 k€

Total : 105.767 k€

### 3.4.8 Provisions pour risques et charges

En K€	31/12/2023	Dotations	Reprises	31/12/2024
Litiges RH - ruptures conventionnelles	238	674	-238	674
Dispositif RH - Comptoir Pro	292		-292	0
Congés payés / arrêts maladies	112	3		115
Provision Indemnités de départ en retraite	6 939	1 789		8 728
Provision Médailles du travail	150	13		163
<b>Total</b>	<b>7 731</b>	<b>2 479</b>	<b>-530</b>	<b>9 680</b>

Les provisions relatives au dispositif « Comptoir-pro » ont été reprises, compte tenu des départs des derniers salariés.

La provision pour indemnité de départ en retraite a fortement augmenté du fait de la baisse des taux d'actualisation. Ce dernier est passé de 3,65% à 3,16% (impact de 0,6 M€ en augmentation des provisions). Les autres effets sont liés au vieillissement de la population, la hausse du taux de charges sociales, des hausses conjoncturelles (effectif, salaire moyen).

### 3.4.9 Dettes

- Les dettes ont toutes une échéance inférieure à 1 an.
- Les dettes fournisseurs sont payées à 30 jours, fin de mois.



### 3.4.10 Chiffre d'affaires

La contribution des membres est évaluée pour permettre de financer les charges communes et les charges propres, refacturées en fonction de clés spécifiques.

### 3.4.11 Impôt sur les sociétés

Le résultat fiscal est impacté par une dépréciation des titres de la SCI Groupe VYV, ainsi que par une dotation importante à la provision pour indemnité de départ en retraite. Compte tenu d'une imputation d'un déficit reportable antérieur, la charge d'impôt est limitée à 1.061 k€.

À cela, se rajoutent des réductions d'impôts (mécénat, quote-part de crédit impôt recherche du GIE SIHM), ainsi qu'une régularisation antérieure.

## 3.5 Eléments complémentaires

### 3.5.1 Périmètre de combinaison

L'UMG Groupe VYV est la combinante du groupe.

### 3.5.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Sur l'année, le montant des honoraires du collège des commissaires aux comptes s'est élevé à 348 k€ TTC au titre du contrôle légal des comptes sociaux et combinés de l'union.

### 3.5.3 Autres informations

Néant

### 3.5.4 Evènement post-clôture

Néant





**POUR UNE  
SANTÉ  
ACCESSIBLE  
À TOUS**